

Département
du HAUT-RHIN

COMMUNE DE BOURBACH LE BAS

Arrondissement
de THANN

Nombre de conseillers
élus :
15

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Conseillers en
fonction :
12
Conseillers présents :
11

Séance du 09 SEPTEMBRE 2011

Sous la présidence de M. Jean WOLFARTH, Maire.

Étaient présents : M. Jean WOLFARTH, Maire

Mrs Gérard BRAND, Roland AEBY, Christophe
BIHLER, Delphine THUET, Adjointes au Maire ;

Pascal JENN, Bénédicte ERNY, Marcel EHRSAM,
Christiane BURCKEL, Bernard WILLME, Sonia
LEVÊQUE-BUSSMANN, conseillers municipaux.

formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : Le Conseiller Municipal Guy ELBISSER.

POINT N° 9 : Divers :

5. Cimetière : colombarium : fixation du tarif des concessions :

L'installation du premier colombarium de la commune étant imminente, le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le tarif des concessions de la manière suivante :

- Concession temporaire de 15 ans pour une case pouvant contenir 3 urnes : 430 €
- Concession trentenaire pour une case pouvant contenir 3 urnes : 860 €.

A titre de comparaison, il cite le tarif appliqué par des communes situées aux alentours :

- Lauw : 1 200 € la concession trentenaire pour une case de 4 urnes
- Thann : 947 € pour le même type de concession
- Guewenheim : 800 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la proposition du Maire, soit :

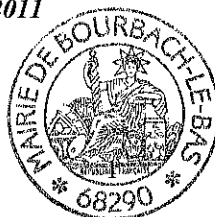
- Concession temporaire de 15 ans pour une case pouvant contenir 3 urnes : 430 €
- Concession trentenaire pour une case pouvant contenir 3 urnes : 860 €.

Pour extrait conforme.

Fait à Bourbach le Bas, 16 septembre 2011

Le Maire :

Jean WOLFARTH



Certifié exécutoire,

Cachet de la Sous-Préfecture

